

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DEMANDE D'AUTORISATION DEMENAGEMENT

Identification du demandeur :

Adresse :

Code postal et Ville :

N° de Tél : N° Portable :

Mail :

Si l'autorisation doit concerné un lieu de départ et un lieu d'arrivée pour la même commune, indiquez les deux adresses ci-dessous :

Adresse de départ :

Adresse d'arrivée :

Date début d'occupation : Fin du d'occupation :

Horaire début : Horaire Fin :

Stationnement de véhicule

Personnel Location

Type : camion fourgon voiture indiquer le nombre:

Poids : T ou Volume m³ Longueur

Immatriculation(s)

Véhicules de location indiquer uniquement le nom du loueur

Monte charges : oui non

Benne à déchets : non oui : petite grande

Fermeture de rue oui non

Important : afin de pouvoir contrôler les aspects administratifs et techniques un délai de huit jours est nécessaire à l'instruction de la demande. A l'issue, celle-ci pourra être retirée après avoir impérativement acquitté le montant de la taxe correspondante. Les travaux pourront alors débuter.

Horaires d'ouvertures au public du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Imprimé à retourner dûment complété accompagné éventuellement des documents demandés à:

Mairie d'Alès - Régie Municipale

Hôtel de Police Municipale – 5 place de l'Hôtel de Ville 30100 Alès

☎ 04.66.56.11.23

mail : odp@ville-ales.fr

Le demandeur :

- viendra récupérer l'autorisation
 souhaite un envoi par mail
 à envoyer

Date de la demande :